

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XII^e Volume.
N^o 6. — Juin 1887.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à 3 heures, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

SENLIS
IMPRIMERIE ERNEST PAYEN
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1887

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Brustlé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiéhard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*.
M. Cossin, *secrétaire*.
M. Reusse, *conservateur du matériel*.
M. Jassemin, *secrétaire-général*.
M. Dubarle, *jardinier-professeur*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président.....	MM. Vernois.
Vice-Présidents.....	Thirion, Brochon et Vinet.
Secrétaire-Général.....	Delamotte.
Secrétaire-Général-Adjoint.	Cagny
Secrétaires.....	Lebrasseur et Legras.
Trésorier.....	Drivière.
Trésorier-Adjoint.....	Noché.
Bibliothécaire-Archiviste ..	Deslandes.
Conservateur du Matériel ..	Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Bordier. — Bougeonnier. — Simon Compiègne. — Duronssoy. — Ferraud. — Fossiez. — Guinand. — Pecquet. — Salot. — Tassin. — Delmont. — Dupuis.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

CRÉPY-EN-VALOIS	LA CHAPELLE-EN-SERVAL	PONT-SAINTE-MAXENCE
Président. : M. Cureau.	Président : M. Baudet.	Président : M. Renault.
V.-Prés. : M. Chopinet.	Vice-Prés. : M. Lane.	Vice-Prés. : M. Payen.
Secrét. : M. Francolin.	Secrét. : M. Rauscher.	Secrét. : M. Gaillardin.
V. Secr. : M. Mathiou.	V.-Secr. : M. Dubray.	V.-Secr. : M. Lemerancier.
Trésorier : M. Legros.	Trésorier : M. Huss.	Trésorier : M. Jaunet.
Délégué : M. Punant.	Délégué : M. Pichon.	Délégué : M. Lefebvre.

LE GRESHAM

Compagnie Anglaise d'Assurances sur la Vie,
établie en France depuis 1854.

Propriétés françaises de la Compagnie GRESHAM :

2, rue Halévy, place de l'Opéra;

30, rue de Provence; — 8, boulevard des Capucines.

Actif : 94.408.165 francs.

*Assurances proposées à la Compagnie pendant les
trente-huit dernières années, près de :*

UN MILLIARD CINQ CENTS MILLIONS DE FRANCS

*Sommes payées par la Compagnie
depuis l'origine, 1848, jusqu'au 30 Juin 1886, près de :*

178 MILLIONS DE FRANCS

Assurances sur la vie entière, mixtes et à terme fixe.

Rentes viagères immédiates,
*aux taux de 10, 12, 15 et 17 pour cent suivant l'âge,
payables au cours dans toute l'Europe.*

Agent Général :

M. GRISON, à Creil.

VINS ET SPIRITUEUX EN GROS

Maison GROMONT, Fondée en 1846

LOUIS ROTTÉE

SUCCESSEUR

à NOGENT-SUR-OISE, près CREIL.

EXTRAIT DU PRIX COURANT POUR 1886

Vins spécialement recommandés.

MONTAGNE, { excellent vin de table, comme { finesse et comme goût..... }	130 fr.
MINERVOIS, vin nerveux, très fin.....	130
ARAMON, excellent vin d'office.....	110
COTES, vin de table, léger et de goût très agréable.	100

La Barrique de 225 litres, logé, droits de régie acquittés (à l'exception des droits d'octroi pour les villes qui en possèdent) rendu franco au domicile du client.

Par demi-Barrique, 3 fr. en plus.

Paiement 30 jours 2 0/0. — 90 jours net.

Tous mes vins sont garantis à l'analyse absolument naturels, c'est-à-dire exempts de raisins secs et de toute composition chimique.

Les livraisons se font par mes voitures, au domicile des clients, afin de leur éviter les ennuis des transports en chemins de fer, camionnage, encavage, réclamations pour pertes de marchandises, etc.

KINA

**Vin apéritif, tonique et reconstituant,
composé suivant la formule du Dr HERPIN.**

MÉDAILLE D'OR, PARIS 1885

Le **Kina**, dont le goût est très agréable, est un vin dont l'usage est particulièrement recommandé pour combattre les affections qui résultent de l'appauvrissement du sang (anémie, chlorose, scrofule, leucorrhée, etc.).

Le Quinquina et les autres éléments qui composent le **Kina**, ont des propriétés fébrifuges, nutritives, stimulantes et anti-nerveuses, qui, combinées avec le vin lui-même, donnent au produit complet ses propriétés toniques et reconstituantes. Les prix de vente du **Kina**, franco à domicile, sont : Caisse de 3 litres, 9 fr. — 6 litres, 16 fr. 50 — 12 litres, 30 fr.

EAUX-DE-VIE

MEDAILLE DE VERMEIL, PARIS 1885.

Excellente eau-de-vie, vieille, bonifiée, 45°... En litres **1 fr. 60**
— — — — — En fûts **1 fr. 50**

EAU DE TABLE FERRUGINEUSE

DE

CHANTILLY (Oise),

GAZEUSE, DIGESTIVE, DIURÉTIQUE ET RAFRAICHISSANTE
NE DÉCOMPOSANT PAS LE VIN

Livraison aux Consommateurs dans tout le Département de l'Oise,
à 25 centimes la bouteille (verre compris).

Adresser les Commandes à L. ROTTÉE, à Nogent-sur-Oise,

DÉPOSITAIRE GÉNÉRAL

J'adresse des échantillons à toute personne qui m'en fait la demande. Tout envoi qui ne serait pas exactement conforme à l'échantillon choisi, serait, sans aucune discussion, repris par moi.

Le tarif des vins fins et des alcools est envoyé sur demande.

PHYSIOLOGIE
ET
Culture du Blé

OU PRINCIPES A SUIVRE
POUR EN DIMINUER LE PRIX DE REVIENT

PAR
Eugène RISLER,
Directeur de l'Institut agronomique,
Membre de la Société nationale d'agriculture et du Conseil supérieur
de l'Instruction publique.

Ouvrage contenant 24 figures, 1 volume petit in-16, broché, 0,50 c.
(Librairie HACHETTE et Cie, 79, boulevard St-Germain, Paris).

M. Risler vient de rendre un vrai service à tous les agriculteurs en publiant à la librairie Hachette le petit volume que nous recevons, et que tous nos cultivateurs auront bientôt entre les mains, s'ils ont souci d'augmenter leurs revenus.

Tout le monde se plaint de ne pas vendre son blé ou de le vendre mal ; et, pour remédier à cet état de choses, on demande l'établissement d'un droit sur les blés étrangers pour relever les cours. M. Risler croit qu'on obtiendra un résultat plus sûr en diminuant le prix de revient du blé, c'est-à-dire en améliorant les procédés de culture pour faire produire davantage à la terre. Mais laissons la parole à l'auteur :

« Que nos blés soient protégés par des droits d'entrée plus ou moins fort sur leurs concurrents étrangers, que cette protection soit plus ou moins efficace (et, pour ma part, je doute qu'elle puisse faire monter le prix moyen sur nos marchés de plus de 1 à 2 francs par quintal, même avec un droit de 5 francs), il faudra, dans tous les cas, que nous arrivions à faire des blés dont le prix de revient ne dépasse pas le prix de vente.

« Le pouvons-nous ? — Oui.

« Je connais des fermes où le prix de revient du blé est de plus de 25 francs par quintal, mais j'en pourrais citer également, et j'en citerai, où ce prix de revient n'est que de 14 à 15 francs. Ces dernières ont-elles un privilège spécial sous le rapport du sol et du climat ? — Non, et, du reste, si elles avaient un tel privilège, le prix ou le loyer de leurs terres serait probablement d'autant plus considérable. Le blé y coûte moins cher parce que on y emploie des procédés de culture qui fournissent des récoltes plus abondantes avec des dépenses relativement plus modérées.

« Quels sont ces procédés ?

« Je vais essayer de les décrire aussi clairement que possible, et je serai heureux si ce petit livre peut contribuer à relever chez nos agriculteurs le courage abattu par les difficultés de la crise que nous traversons.

« La science des ingénieurs en abaissant le prix des transports, a facilité la concurrence que nous font les blés étrangers. La science des agronomes doit chercher à rétablir l'équilibre, en nous apprenant à produire à meilleur marché. »

L'auteur examine successivement toutes les questions qui peuvent influencer sur le prix de revient du blé, ainsi qu'on pourra s'en convaincre en lisant les titres des principaux chapitres de cet excellent ouvrage :

Le climat. — Le sol et les engrais. — Propriétés physiques des terres et développement des racines. — Place dans les assolements et cultures préparatoires du blé. — Variétés de blé. — Choix et préparation des semences. — Quantité de semence à employer par hectare. — Époque des semailles. — Profondeur des semis. — Semailles à la volée ou en lignes. — Automne et hiver. — Soins à donner au blé au printemps. — Floraison du blé. — Maturation et moisson — Battage et produit.

En suivant les sages conseils que nous donne M. Risler, nous verrons bientôt nos greniers se remplir à bon compte, et nous n'aurons plus rien à redouter de la concurrence des blés étrangers.

CONCOURS

du Dimanche 3 Juillet 1887.

- 1^o *Pelargoniums. — Pétunias. — Gloxinias. — Bégonias. — Fuchsias. — Verveines.* (Chaque exposant aura droit à un maximum de 12 pots de chaque plante fleurie).
- 2^o *Choux-Fleurs et Melons.* (Deux spécimens de chacun).
- 3^o *Un lot de Fraises et de Cerises.*
- 4^o *Un Concours imprévu se composant de plantes sans désignation.*

Un certain nombre de médailles de vermeil et d'argent sera mis à la disposition du jury.

L'Exposition aura lieu dans l'ancienne Ecole des Garçons

Par suite du Concours de Musique de Senlis, la réunion du Conseil d'administration est remise au Dimanche 3 Juillet, à une heure précise.

La réunion de la Section de Pont-Sainte-Maxence, qui devait avoir lieu le 26 Juin, est remise au Vendredi 1^{er} Juillet, à deux heures.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 5 JUIN 1887.

PRÉSIDENCE DE M. VERNON, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 2 heures.

Apport en Séance :

Par M. GUINAND, un lot de Bégonias tubéreux en fleurs, un *Anthurium Scherzerianum*. (*Mention très honorable* pour l'ensemble.)

XII^e VOLUME. — N^o 6. — JUIN 1887.

Sont admis membres de la Société :

- MM. PROTHAIS, à Villers-sous-Saint-Leu.
SARRAZIN, à Senlis.
ROLLAND, cultivateur à Barbery.
PÉRIER (Eugène), boulanger à Barbery.
CORDIER, jardinier à Bray.

Sont présentés :

- MM. QUÉTER, avoué à Senlis.
PRINVEILLE, pépiniériste à Saint-Just-en-Chaussée.
MINARD (Jean), jardinier chez Mme Turquet.

M. le Secrétaire-Général donne communication d'une lettre de M. Berger, jardinier à Chantilly.

M. Thirion fait part à l'assemblée du don que lui a fait M. Sarrazin, d'un exemplaire de son magnifique herbier, et le met à la disposition des sociétaires qui auraient besoin d'y recourir pour y puiser des renseignements. M. Thirion se met lui-même à leur disposition pour les aider dans leurs recherches.

Il est procédé au tirage des obligations.

Numéros sortis :

6, 24, 29, 30, 31, 33, 50, 53, 59, 60, 64, 66, 68, 74,
79, 81, 85, 86, 89, 93, 99.

Mme Deshais, propriétaire d'une obligation à rembourser, en abandonne le montant à la Société. Les membres présents lui votent, à l'unanimité, des remerciements.

Section de La Chapelle-en-Serval.

SÉANCE DU 15 MAI 1887.

PRÉSIDENTE DE M. BAUDET.

La séance est ouverte à deux heures. Le procès-verbal de la séance du 17 avril est adopté.

M. Lozet fait une leçon pratique sur le pincement des arbres et de la vigne et continue sa leçon dans un jardin mis à sa disposition par un sociétaire.

La séance est levée à 3 heures 1/2.

Section de Pont-Sainte-Maxence.

PRÉSIDENTE DE M. GAILLARDIN.

La séance est ouverte à deux heures.

Trois membres nouveaux sont présentés.

M. Lozet développe la taille et la conduite des pêchers, cerisiers, pommiers et poiriers.

Le mauvais temps empêche la leçon d'avoir lieu dans un jardin.

La séance est levée à 3 heures 1/2.

Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 12 JUIN 1887.

PRÉSIDENTE DE M. LE DOCTEUR CHOPINET.

La leçon a eu lieu dans le jardin de M. Mathiou. M. Lozet a pratiqué la greffe en écusson à œil poussant, puis a effectué les opérations d'ébourgeonnement, pincement et palissage dont la vigne est actuellement susceptible. Il a appelé aussi l'attention des auditeurs sur les avantages de l'incision annulaire lorsqu'elle est pratiquée surtout dans la taille à long bois.

La séance est levée à 5 heures.

DE L'HYBRIDATION

(Suite).

Ainsi, lorsqu'on se propose de tenter des croisements d'espèces ou de variétés d'un même genre, il est très important d'apporter beaucoup de soins dans le choix du porte-graine ou plante reproductrice, de même que pour celui du sujet père ou plante fécondatrice. Comme nous l'avons dit précédemment, les produits issus d'un tel choix, tiennent des deux; néanmoins quelques praticiens ont remarqué que la plante qui produisait les graines, et que nous appelons plante mère,

avait une action prépondérante sur ses descendants et que ces derniers tenaient plus d'elle que du père.

Sans protester contre ces remarques, nous déclarons que les faits ne se sont pas passés ainsi dans les essais de croisements que nous avons pratiqués sur différents genres de plantes (Nous reviendrons, à ce sujet, donner au lecteur des détails sur les divers résultats obtenus).

Nous venons de dire que le choix des sujets doit attirer notre attention. Certes, il ne faut rien laisser au hasard, et ne pas agir à la légère, car lorsqu'on aura pu réunir deux plantes, à qualités et défauts pouvant se modifier réciproquement par leur union, on aura fait un grand pas vers le succès.

Exemple : nous voulons améliorer une variété de fruit précoce, dont la qualité laisse à désirer ; pour atteindre ce but, nous en chercherons une autre dont la qualité sera supérieure et d'une époque de maturité se rapprochant le plus possible de la variété à améliorer. Nous tenterons alors un mariage, dit de combinaison. Il en sera de même lorsque nous voudrons améliorer des variétés de légumes ou de fleurs dont les qualités seront toujours susceptibles d'être augmentées ou modifiées, par des fécondations réfléchies et raisonnées. Il faut autant que possible, lors des opérations, employer des variétés nouvelles, dont la fixité et la stabilité n'existent pas encore, évitant surtout de se servir comme plante mère ou père, de types inférieurs, attendu que l'on obtiendrait plutôt de belles variétés, si on se sert d'elles comme point de départ.

Il n'est pas utile de vouloir obtenir une grande quantité de graines, la qualité est préférable, et donnera plus de satisfaction au semeur, à qui il sera plus agréable d'avoir pour ainsi dire créé quelques belles nouveautés, au lieu d'avoir un nombre considérable d'individus sans valeur.

On n'opérera donc que quelques fleurs seulement sur une même plante, et on supprimera toutes les autres.

Toutes sortes de croisements peuvent être tentés dans tous les genres. On ne connaît guère la limite des variations qu'ils pourraient produire.

Nous le répétons, ce qu'il est important de bien savoir, c'est de ne jamais se servir de plantes anciennes et de toujours se procurer les belles nouveautés pour base des opérations. Il en résulte donc par là que les nouvelles variétés ont cet avantage de ne pas encore avoir acquis la stabilité ; produisant ainsi plus facilement des variations, elles participent en outre (comme nous l'avons dit précédemment) aux caractères de leurs parents. Il en est de même pour les couleurs qui tiennent dans la plupart des cas le milieu des deux qui ont produit la troisième. Elles peuvent s'hybrider et donner lieu par leur mélange aux teintes les plus variées. Mais celle qui paraît être la meilleure comme porte-graine, est la couleur blanche qui se fond avec toutes les autres sans en altérer la pureté, de là les jolies panachures des fleurs.

(A suivre).

CHARLES LOZET.

DEUX RECETTES

que nous devons à l'obligeance
de M. Sarrazin.

Conservation d'un bouquet. — Indiquons comment on peut, pendant plusieurs mois, garder un bouquet frais et odorant.

Le moyen a surtout été indiqué pour le myosotis, mais nous croyons qu'il est applicable à quelques autres espèces qui croissent au bord des ruisseaux.

Les myosotis étant cueillis, on place les tiges dans une assiette à soupe pleine d'eau (l'eau de pluie est préférable), et que l'on expose à la lumière. On remplace l'eau qui s'évapore et l'on voit, après deux ou trois semaines, des

espèces de fils blancs se former sur les parties des fleurs qui baignent dans le liquide : ce sont des racines, et la végétation est assurée pendant plusieurs mois.

P. EMPEREUR, *ingénieur*.

Les Morilles. — Tout le monde a entendu parler des morilles ; mais peu de personnes ont eu occasion d'apprécier le mérite de ce roi des champignons, qui est toujours relativement rare.

Mais voici qu'un jardinier du Loir-et-Cher a écrit à la *Gazette du Village* qu'il a ramassé plus de cent cinquante morilles dans un petit carré de blé où l'on avait répandu du marc de pommes. Ceci l'autorise à se demander si le marc en question est réellement bon pour faire venir ces champignons. Ce qu'il y a de certain, ajoute-t-il, c'est que partout où il n'y a pas eu de marc de pommes, il n'y avait pas de morilles.

Plus tard, il en a encore trouvé dans un autre endroit garni également de marc de pommes. Il serait donc bon d'essayer le moyen de produire ce succulent champignon, en tenant compte, autant que possible, des conditions de terre légère et d'ombrage.

CEROXYLON ANDICOLA

(H. B., pl. æq., I, 4, t. 4) KURTZ.

Ceroxylon Klopstokia de Martius, *Iriartea andicola* de Sprengel, *Beethovenia cerifera* d'Engel.

Nous avons le bonheur d'annoncer aux lecteurs du bulletin que M. Em. Pierre, ancien membre de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Senlis, et présentement chef de culture du gouvernement au Gabon, vient de nous promettre

quelques articles sur la flore et l'horticulture du pays qu'il habite, et nous fait espérer l'envoi de graines pouvant s'acclimater dans nos jardins.

Nous donnons aujourd'hui un premier article de M. Pierre, sur le *Ceroxylon*.

Cette superbe plante, malheureusement peu répandue, est à la fois remarquable par sa rusticité, son élégance et par la substance blanche qui couvre sa tige et la face inférieure des folioles de ses feuilles ; ce qui en constitue une des plantes les plus ornementales de ce groupe appelé à si juste titre par les botanistes, « les Princes du règne végétal ». Elle fait donc partie de la famille des palmiers et on l'a classée dans la tribu des arécinées.

Originnaire du Mont-Quindín (Cordillères des Andes), où elle constitue des forêts entières, cette plante a été observée par plusieurs botanistes-voyageurs, parmi lesquels nous citerons : M. Humboldt, à la fin du siècle dernier, et à qui l'on doit la création du genre, et M. Edouard André, vers 1876, lors de son voyage dans la Nouvelle Grenade.

Elle est connue des indigènes sous le nom de « palma de cera », en allusion à la cire qu'elle fournit.

C'est un des rares palmiers que l'on trouve à de hautes altitudes, M. Humboldt dit l'avoir trouvé depuis 4750 mètres (hauteur correspondante au sommet du Puy-de-Dôme et au passage du Mont-Cenis), jusqu'à 2825 mètres, et M. Edouard André jusqu'à 3.000. Malgré cette altitude, cette plante n'en constitue pas moins, chez nous, une plante de serre tempérée, sa station se trouvant vers 43°35' de latitude nord. On ne le trouve guère, disent ces savants voyageurs, qu'à cet endroit dans le nouveau continent ; elle se trouve localisée dans un espace de 45 à 20 lieues. M. Humboldt dit que c'est en vain qu'il l'a cherché dans les autres contrées de l'Amérique du Sud.

Dans sa patrie cette plante présente une tige élancée, atteignant 60 mètres de hauteur et sur laquelle on remarque la

cicatrice provenant de la chute des feuilles. De loin, cette tige a assez l'aspect d'une colonne de marbre blanc; par suite de la présence d'un enduit cireux et blanc qui la recouvre sur une épaisseur de 5 à 6 millimètres. Le diamètre de cette tige va jusqu'à 0,40 cent. Son développement y est, paraît-il, néanmoins assez lent. Cette tige est terminée par un bouquet assez compact de feuilles composées-pennées, atteignant de 8 à 12 mètres de longueur; les folioles sont régulièrement inclinées à angle droit sur le rachis et forment à leur base un angle assez bien prononcé, tournée du côté de la face inférieure de la feuille. Elles sont recouvertes à leur face inférieure, de cette même substance que l'on trouve sur la tige. Le pétiole est engainant et très court.

Du bouquet de feuilles, naissent des régimes supportés par des spathes atteignant jusqu'à 1^m20 de longueur. Celles-ci renferment donc les régimes qui sont ou à fleurs femelles ou à fleurs mâles ou hermaphrodites, ces dernières fleurs sont toujours stériles. Les fleurs mâles et les hermaphrodites ont toujours 12 étamines, et les fleurs femelles n'ont que 3 styles. Ces dernières donnent des fruits drupacés, de la grosseur d'une noisette; ils sont violacés et très recherchés des oiseaux et des écureuils pour leur enveloppe charnue. Dans l'intérieur se trouve une seule loge contenant une amande très dure, transparente comme la corne; l'embryon s'y voit dans une petite cavité située à la partie inférieure et latérale.

Le genre qui se rapporte le plus de celui-ci par ses caractères botaniques est le genre *iriartea*, duquel il diffère seulement que par ses fleurs polygames, sa spathe entière et par ses 3 stigmates. Les *iriartea* se caractérisent par leurs fleurs pronocées, leurs spathes divisées et un seul stigmate qui se remarque comme un point fait sur le sommet de l'ovaire.

ÉMILE PIERRE,
Ancien élève à l'École d'horticulture de Versailles,
Agent de culture du Gouvernement au Gabon.

Libreville, le 17 mai 1887.

(A suivre).

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Essais d'engrais chimiques. — Suivant le désir manifesté par la Société d'horticulture pratique du Rhône, j'ai fait diverses expériences sur l'emploi des engrais chimiques en horticulture, mais surtout en agriculture.

Arbres fruitiers. — Sur un terrain argilo-siliceux, complanté de 600 poiriers, j'ai répandu et enterré à la bêche 400 kilog. phosphate précipité dosant 48.50 0/0, et 400 kilog. chlorate de potassium dosant 47 0/0. Chaque arbre recevait ainsi 333 grammes de mélange revenant à 26 fr. 50 les 400 kilog., soit 0 fr. 0883 par arbre, moins de 9 centimes. Pendant l'année, la végétation a été vivement activée, les arbres ont bien mieux retenu leurs fruits que dans la partie fumée au fumier de ferme. En résumé le résultat a été très bon.

Pommes de terre. — J'ai employé, à raison de 800 kilog. à l'hectare, mais sur 12 ares seulement, un mélange de chlorure de potassium, nitrate de soude, phosphate précipité et plâtre contenant, dans 400 kilog. : 8 kilog. potasse, 8 kilog. azote, 4 kilog. acide phosphorique et coûtant 44 fr. les 400 kilog. A côté de ce tènement 12 ares étaient fumés au fumier de ferme à raison de 30,000 kilog. à l'hectare.

Comme résultat, l'engrais chimique a donné des tubercules plus gros, plus réguliers, plus vains, s'écartant moins de la tige, et le produit a été en poids dans la proportion de 400 kilog. contre 85 dans la partie fumée au fumier de ferme. Il y a donc avantage à employer l'engrais chimique, économie de temps pour répandre l'engrais, économie dans le prix de l'engrais, 112 fr. à l'hectare contre 240 fr. de fumier de ferme en ne le comptant que 8 fr. les 4,000 kilog., ce qui est en dessous du prix.

Cannas — Un mélange contenant : 6 kilog. azote ammoniacal, 5 kil. acide phosphorique, 5 kil. potasse par 400 kilog.

et coûtant 17 fr. les 100 kilog., a donné un excellent résultat. Répandu à raison d'environ 400 grammes par mètre carré, la végétation a été luxuriante, les Cannas ont atteint une hauteur de plus de 3 mètres.

La dépense de ces trois expériences a été de 70 fr. d'engrais, y compris le port et non compris la main-d'œuvre.

L. DE LA BASTIE.

(Bulletin de la Société d'horticulture pratique du Rhône).

* *

Floraison hivernale du Paulownia Imperialis. — Au printemps dernier, il a été question dans le *Moniteur d'Horticulture*, de savoir s'il existait un moyen de préserver des atteintes du froid, la floraison précoce des *Paulownia Imperialis* et de protéger ses bourgeons contre la gelée.

On comprend facilement qu'il est très difficile, sinon impossible, de garantir un arbre dont la hauteur peut s'élever à dix mètres et dont la tête développe un volume fort respectable.

Il existe néanmoins un procédé simple et pratique d'obtenir de cet arbre, au milieu de l'hiver, une belle et abondante floraison, il consiste à couper tout simplement, vers la fin de décembre, des rameaux bien garnis de boutons à fleurs et de les placer dans des carafes remplies d'eau, à laquelle on aura ajouté du poussier de charbon de bois, pour l'empêcher de se corrompre.

Ces carafes ainsi garnies de rameaux seront placées dans une serre chaude ou à défaut dans un appartement chauffé.

En les mettant à l'ombre et en accentuant la chaleur, on peut obtenir comme pour le lilas, une floraison blanche, qu'on emploiera pour bouquets ou garnitures d'hiver.

Ce procédé simple et très ancien est fort peu connu; on peut également l'appliquer à d'autres végétaux ligneux comme le Pommier, dont certaines personnes recueillent

religieusement, la veille de Noël, des rameaux qu'elles mettent avec le plus profond respect dans un vase rempli d'eau, pour les voir fleurir au mois de février suivant; inutile d'ajouter qu'il en est de la veille de Noël comme des Oignons de la *Saint-Grégoire* ou des Pois de la *Sainte-Catherine*, le Saint ne fait rien à l'affaire, c'est l'époque qui est tout.

Comme on le pense, la floraison terminée, tout est fini, les fleurs ne nouent pas.

(Le Moniteur d'Horticulture). J. L. BECQUE, jardinier.

* *

Conservation des prunes fraîches. — On peut conserver les prunes fraîches, notamment les Reine-Claude, pendant deux ou trois mois, par un procédé très facile. On les cueille un peu avant la maturité; après les avoir un peu exposées à l'air, et lorsqu'elles sont bien sèches, on les enveloppe avec un papier doux et fin, qu'on nomme vulgairement *papier de soie*, puis on les met dans un endroit fermé, à l'abri de l'humidité: un tiroir, une caisse, une armoire, etc. Lorsqu'on les retire, dans le courant de l'automne, leur aspect est un peu défraîchi, mais elles n'en sont pas moins sucrées et excellentes.

* *

Le Puceron Lanigère. — A propos du *puceron Lanigère*, une lettre d'un habile amateur d'horticulture donne d'excellents conseils pour la destruction de ce redoutable petit animal.

Ces conseils, un peu longs dans leur application, font quelquefois reculer les propriétaires qui ne sont pas animés du feu sacré; pour ceux-là je vais indiquer une petite et rapide opération qui arrivera aux mêmes résultats avec beaucoup moins de travail.

Aussitôt après la taille, faite, si possible, un peu de bonne

heure, passez le long des cordons de Pommiers, ayant dans la main un vase quelconque dans lequel vous aurez mis de l'esprit de bois, sans mélange de pétrole, et avec un pinceau barbouillez de ce liquide toutes les nodosités, toutes les gales où vous verrez un peu de blanc; à la fin de l'hiver, mais avant la pousse, revisitez les Pommiers et mouillez d'esprit de bois les places envahies qui auraient été oubliées, sûrement vous ne verrez de l'année de puceron Lanigère. Je ne vous dis pas, j'ai vu faire cela, mais j'ai fait cela et je m'en suis très bien trouvé. Au besoin, rappelez-vous ma recette, vous vous trouverez bien de la mettre en pratique.

(Annales de la Société d'horticulture de Maine-et-Loire).

*
**

Expositions horticoles annoncées.

Grenoble. — 4 au 12 juin.
Tulle. — 18 au 26 juin.
Le Raincy. — 18 au 20 juin.
Le Havre. — 2 au 10 juillet.
Nancy. — 10 au 14 juillet.
Cléry (Loiret). — 10 juillet (Comice agricole).
Troyes. — Fin juin ou commencement de juillet (Exposition de roses).
Vincennes, à Fontenay-sous-Bois. — 31 juillet au 7 août.
Dammartin. — 20 au 23 août.
Liancourt. — 16 et 17 juillet.

A VENDRE à l'amiable, **une Tente** de 30 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur, susceptible d'être utilisée pour Expositions d'horticulture, Bals, Fêtes, Distributions de prix, etc.

S'adresser à M. le Président de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Senlis.

ENGRAIS G. SERPIN

INSECTICIDE UNIVERSEL

à base de goudron, breveté s. g. d. g.

A PARIS. 24, rue des Halles.

Récompensé par l'Académie Nationale : Paris 1884.
Grand Diplôme d'Honneur, Médaille d'Or : Paris 1883.
Reçu en souvenir de reconnaissance une grande médaille de vermeil avec diplôme, offerte le 17 août 1884,
par MM. les Agriculteurs des départements de la Seine et Seine-et-Oise, en témoignage de leur satisfaction pour les résultats obtenus sur leurs récoltes par l'emploi des Engrais G. SERPIN.

Les ENGRAIS G. SERPIN, Insecticide universel,
à base de goudron, breveté s. g. d. g.,
sont les seuls produits en France, ayant obtenu les plus hautes récompenses accordées à ce genre de fabrication.

Une notice explicative est adressée franco aux personnes qui en font la demande.

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

DESTRUCTION DE TOUS LES INSECTES NUISIBLES

à toutes les cultures.

ENGRAIS G. SERPIN

Insecticide complet pour toutes cultures (*dosage garanti*).

FERTILISANT G. SERPIN

Insecticide spécial pour vignes et horticulture.

INSECTICIDE PUR G. SERPIN

Pouvant se mêler à tous les engrais.

LEFÈVRE
SERRURIER-CONSTRUCTEUR
A SENLIS

Spécialité de Grilles en tous genres.
SERRES — CHASSIS DE COUCHES
Outillage et tous Accessoires pour Jardins.

VENIER
ENTREPRENEUR DE MENUISERIE
SENLIS (OISE).

Châssis en bois. — Coffres.
Treillages en tous genres.
Kiosques rustiques et en bois découpé.
CLOTURES EN BOIS POUR PARCS ET JARDINS

Grandes Pépinières de Bargny
PAR BETZ (OISE).

Armand MOREL

Lauréat de la Prime d'honneur de l'Horticulture en 1885
au Concours régional de Beauvais.

Grandes Variétés
DE
PLANTES DE TOUTES SORTES

Demander le Catalogue.

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
FONDÉE EN 1751

ERNEST PAYEN

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

Ouvrages de Ville et d'Administration.
Affiches de toutes grandeurs, en noir et en couleurs
Labels. — Prix-Courants. — Catalogues.
Avs d'Expédition, de Traite, de Règlement.
Factures. — Relevés de Comptes. — Têtes de Lettres.
Prospectus. — Circulaires.
Billets à ordre. — Mandats. — Chèques. — Reçus. — Bordereaux.
Cartes d'Adresse. — Cartes d'Envoi.
Billets de Naissance. — Lettres de Mariage et de Décès.
Actions. — Obligations.
Diplômes.
Plans. — Fac-Simile. — Musique. — Marmots.
Cartes de Visite.
Registres imprimés, réglés, foliotés et perforés.
Imprimés pour Tirs à l'Arbalète, Tirs à l'Arc, Tirs au Fusil et au Pistolet.

AFFICHES DE FÊTES — BILLETS DE LOTERIE

LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE

FOURNITURES DE BUREAUX

A VENDRE A DÉMOLIR

Une Serre adossée
EN FER

AVEC SES TUYAUX EN FONTE ET SON GRADIN EN BOIS
Murs en briques, ayant 8 mètres de longueur et 3 de largeur.
S'adresser à **M. Lozet**, au Jardin d'horticulture.

N. ANTOINE ET FILS

PREMIÈRES RÉCOMPENSES
A TOUTES LES EXPOSITIONS

ENCRE COMMUNICATIVE

VIOLET NOIR

la seule donnant des copies parfaites plusieurs mois après l'écriture.

ENCRE MODERNE

NOIR FINE INALTÉRABLE

très noire en écrivant et résistant à l'usage du papier buvard.

ENCRE BLEU-NOIR --- ENCRE ÉCARLATE

En vente chez E. PAYEN, Imprimeur-Libraire, place de l'Hôtel-de-Ville, à Senlis.



Leçon d'Horticulture.

JUILLET 1887.

*Suppression des fruits trop nombreux ;
Différents moyens d'augmenter leur volume.*

Senlis :	Dimanche 3, à midi 1/2, au Jardin de la Société.
Vineuil :	Jeudi 7, à 10 heures du matin, chez M. Dupré.
Crépy :	Dimanche 10, à 2 heures de l'après-midi, au Théâtre.
La Chapelle :	Dimanche 17, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Baudet.
Montlérêque :	Jeudi 21, à 10 heures du matin, à la Mairie.
Ermenonville :	Jeudi 21, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Thiénard.
Pont-Ste-Maxence :	Dimanche 24, à 1 heure de l'après-midi, à la Mairie.
Barberie :	Jeudi 28, à 10 heures du matin, à la Mairie.
Rully :	Jeudi 28, à 2 heures de l'après-midi, à la Mairie.
Saint-Leu :	Dimanche 31, à 10 heures du matin, à la Mairie.
Précy-sur-Oise :	Dimanche 31, à 2 heures de l'après-midi, à la Mairie.

Sur la demande d'un Sociétaire, la leçon pourra avoir lieu dans un jardin mis à la disposition du Professeur.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	10	»»
3 fois de suite. . .	6	»»		12 fois de suite. . .	18 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les notaires et avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

UN JARDINIER CAPABLE

29 ans, marié, sociétaire, demande une place.

S'adresser à M. LOZET, professeur de la Société.

On demande un Garçon-Jardinier.

S'adresser à M. DESLANDES, jardinier au château de Chamant, près Senlis.